



Le concept de l'écobilan, de l'énergie grise puis de l'ACV ([Analyse du cycle de vie](#)) est apparu dans les années 90. En 2002, l'AFNOR a établi une norme de qualité environnementale dédiée qui intègre le contenu énergétique des biens de consommation. Elle est régie par des normes ISO.

lire le rapport: [Guide PISCEnLIT](#)

L'ACV permet de quantifier les impacts d'un produit sur l'ensemble de son cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières qui ont permis de la fabriquer jusqu'à leur élimination en fin de vie, en passant par les phases de distribution et d'utilisation. L'ACV est la méthode la plus aboutie en termes d'évaluation globale et multicritère. Elle réalise le bilan quantifié des flux de matières et énergies liés à chaque étape du produit exprimée en impacts potentiels sur l'environnement. Entre 2005 et 2010, cette notion restait extrêmement confidentielle. Si elle commence à être considérée en aquaculture et en pisciculture, c'est une avancée significative.

Les enjeux

L'enjeu majeur du concept de l'ACV concerne la santé humaine et l'environnement.

Une meilleure prise en compte des impacts sur l'environnement doit devenir un critère supplémentaire d'appréciation et d'arbitrage dans le choix des techniques pour le producteur et un élément pouvant guider l'achat du consommateur.

Cette analyse des impacts résultant de l'acte de production doit désormais éclairer les choix techniques et hiérarchiser les priorités d'amélioration.

Cette nouvelle évaluation peut conduire à imaginer différentes méthodes alternatives et à les étudier. La démarche peut augmenter les marges, offrir de produits de meilleure qualité au consommateur et valoriser les produits présentant un impact environnemental plus faible.



l'impact
environnemental des
« fournisseurs » est le
plus lourd dans cette
filère

Le contexte

Dans le cas où le poisson est nourri avec des granulés, le calcul de l'ACV du poisson



ne signifie pas grand-chose si on ne lui associe pas l'ACV de l'aliment. Or, avant que cet aliment n'arrive chez le pisciculteur, sa chaîne de production impacte lourdement l'environnement : 37% des captures mondiales de poissons sont affectés à la fabrication de granulés.

-pêche minotière au large des côtes Chiliennes ou du Pérou (pourquoi le Chili ? parce que ce pays est un gros producteur agro-alimentaire. Au fur et à mesure qu'il augmentait sa capacité de production, la courbe d'importation des intrants chimiques augmentait proportionnellement)



navire de pêche
minotière

-transport des poissons par camions vers les usines de fabrication,



-transport des granulés par camions vers les cargos

-transport maritime vers l'UE



Ces quatre échelons très invalidants pour l'environnement correspondent aux « fournisseurs » dans le schéma ci-dessus.

Puis,

-acheminement des cargaisons énormes par camions jusqu'aux usines en UE,

et enfin seulement, s'il n'y a pas eu d'étapes intermédiaires,

-livraison des granulés chez le pisciculteur.

La vie du poisson d'élevage n'est pas commencée, que la planète a déjà payé un lourd tribut.



Concrètement

Pour que ce critère ne soit pas discrédité aussi vite que les labels, il convient, a minima, que son calcul soit exhaustif. Que des pans entiers de l'acte de production ne soient pas sciemment occultés et les autres édulcorés. La publication des résultats, par transparence, devra énumérer toutes les critères pris en compte. Que la première étape consiste à dresser la méthodologie, l'inventaire et la définition des indicateurs conformément à la norme ISO 14040 nous semble la démarche indispensable pour le calcul de l'ACV.



l'aliment représente
50 à 60% des charges
en pisciculture
(colonne marron)